

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT
28 janvier 2019

Membres du syndicat et invités présents :

- Valérie ORCEL, Présidente
- Denis DELAGE, Vice Président
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Guy BORY, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, membre du syndicat, représentant la Commune
- Christophe MONIER, membre du syndicat représentant la SATA
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale,
- Cécile ARSENNE, secrétaire

Excusés :

- Antoine CANIVEZ, directeur général des services,
- Jade FARRUGIA, directrice des ressources et de la modernité

La réunion débute à 18H30

I/POINT FINANCES :

Valérie Orcel présente le budget primitif 2019 de l'AFP. Elle précise que pour l'exercice 2018 l'ensemble des titres émis ont été réglés. D'autre part, elle informe le bureau qu'un certificat administratif sera fourni à la Trésorerie afin d'annuler des mandats rejetés sur les redevances propriétaires pour un montant total de 737,58 €. Le plan de gestion de la Grande Sure de l'OMF sera réglé en totalité pour un montant de 8 340€.

Vote pour l'approbation du BP 2019 :

Pour : les 6 membres du bureau directeur présents

Contre : 0

Le budget primitif est adopté à l'unanimité

II/ INDEMNITES DE SECRETARIAT :

Valérie Orcel explique à l'assemblée qu'il n'existe aucun document officiel spécifiant le montant des indemnités de secrétariat reversées à Cécile Arsenne. Ainsi, elle propose l'établissement d'une attestation reprenant les montants versés chaque trimestre, qui servira de base au calcul des cotisations sociales. Approbation à l'unanimité des membres du syndicat.

III/MODIFICATION CHEMIN DES CHEVAUX :

Jean-Yves Noyrey informe qu'il a eu une demande d'autorisation de la part de l'Association Cheval en Montagne afin d'élargir le chemin des chevaux en aval de la routes des lacs. Le chemin de 80 cms de largeur environ servira également aux piétons. L'ensemble du bureau donne son accord pour cet aménagement.

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

12 FEV. 2019

Direction Départementales des Territoires

IV/PLAN DE GESTION ONF ET PLANTATION ARBRES :

L'ONF est en cours d'étude des travaux à venir et plusieurs visites sur site ont déjà été effectuées. L'AFP a budgété l'ensemble des travaux. De son côté, Christophe Monier confirme que la priorité de la SATA est de remettre en état les terrains après les travaux d'aménagement et confirme la volonté de cacher par exemple le rocher sur la piste Marcel's Farm. Denis Delage demande également que des végétaux soient remis derrière l'immaculée. Christophe Monier demande l'autorisation d'utiliser l'épandage de composte et de fumier. Denis delage explique qu'il serait intéressant à l'image de Val Thorens de planter du blé qui se décomposera au fil du temps et créera un autre genre de composte. Ainsi, l'autorisation unanime est donnée à la SATA d'utiliser l'épandage de fumier et de composte ainsi que de planter du blé aux endroits propices.

V/POINT DEBROUSSAILLAGE :

Cette année le débroussaillage a été pratiqué en mode test à l'aide de sécateurs aux niveaux des petites branches, et une pelle araignée viendra au printemps pour finir le travail. Guy Bory demande que tout soit bien ramassé car sinon ça peut repartir dans tous les sens. Madine Hustache confirme que si l'on ne fait rien il n'y aura plus de pâturage.

VI/QUESTIONS DIVERSES :

Christophe Monier informe que l'entretien des pistes de VTT, ainsi que l'entretien des ruissèlements et écoulements sur les pistes de ski peut nécessiter ponctuellement la présence de pelles sur les terrains (reprise de canalisation etc...).

Valérie Orcel informe l'assemblée de sa convocation le 31 janvier prochain à une réunion concernant l'organisation du championnat de France de VTT pour l'été 2019. Elle espère obtenir des informations complémentaires. Denis delage précise qu'une autorisation du syndicat, du type de celle pour la Mégavalanche, sera nécessaire.

Christophe Monier procède à une présentation rapide de la future piste des Coqs et de son réseau neige. Cette piste retour vers Huez sera accessible au plus grand nombre et devra être ouverte le plus longtemps possible, d'où l'intérêt des enneigeurs. Une présentation plus détaillée « en coupes » sera produite lors de la prochaine assemblée des propriétaires.

Dans une optique de propreté des pâturages, Valérie Orcel demande à Christophe Monier d'interférer auprès de la société Milka partenaire de la SATA, afin qu'ils réfléchissent à remplacer le papier d'aluminium qui entoure leur chocolat et qui une fois au sol pollue pour longtemps avec un risque pour les bêtes.

Christophe Monier fait part d'une demande de l'organisation du festival Tomorrowland afin d'utiliser des confettis biodégradables aux endroits des scènes aux pieds des pistes. L'AFP donne son autorisation uniquement pour une utilisation indoor.

La prochaine Assemblée des Propriétaires aura lieu le 29 avril prochain à 15H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 20H00.

La Présidente Valérie ORCEL



Le 29 janvier 2019